

Commune de CHAZELLES SUR LAVIEU

Compte rendu du conseil municipal du 11/04/2025

Secrétaire de séance : Thierry PERRET

Absents : Mehdi ZOUAOUI,

Pouvoir : Emilie AFFASSI à Bruno LOUBATIERE

1/Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2/Vote des taxes :

Madame le Maire propose de revoir le taux des bases qui n'a pas été augmenté par la commune depuis plusieurs années car la suppression de la taxe d'habitation nous pénalise comme toutes les communes.

Après discussion il a été proposé de modifier les taux comme suit :

	taux de référence	taux votés	produits attendus
taxe foncière bâtie :	27.59	28	73 052
taxe foncière non bâtie :	56.53	58	14 442
taxe d'habitation :	9.23	12	10 932
soit un total de :			98 426 € au lieu de 94 467 €

ce qui représente une hausse globale des produits attendus de 3 959 € pour la commune.

Après discussion, la proposition est soumise au vote : 5 votes pour, 4 abstentions.

3/Vote du Compte Financier Unique CFU 2024 :

Madame le Maire présente les résultats des comptes 2024 :

Section fonctionnement :	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
	231 047,96 €	230 692,36 €	- 759.02 €
Section investissement	43 373.41 €	48 655,28 €	5 281,87 €

Résultats 2024 avec report solde 2023	Excédent fonctionnement : 136 891.27 €
	Excédent investissement : 55 583,20 €
	Résultat de Clôture : 192 474, 47 €

Résultats de clôture 2024 + Restes à réaliser	Fonctionnement : 136 891,27 €
	Investissement : 9 278,49 €
RESULTAT DE CLOTURE 2024 :	<u>146 169,76 €</u>

Après discussion, le 1^{er} adjoint fait voter le CFU 2024, Madame le maire ne participe pas au vote.
Adoption à l'unanimité, soit 8 voix

4/Affectation du résultat :

Suite à cette présentation et au vote, il y a lieu de voter la reprise des résultats de clôture au BP 2025.
Adoption à l'unanimité, soit 9 voix

5/Admission en valeur :

Mme le Maire fait part d'une information de la DDFIP demandant à inscrire en non-valeur au BP 2025 pour créance irrécouvrable la somme de 100 €.

Adoption à l'unanimité, soit 9 voix

6/Vote offre de concours voirie

Des travaux de voirie ont été réalisés en 2023 et un fonds de concours voté mais non inscrit au budget primitif.

Afin de régulariser cette situation Mme le Maire propose que soit votée une offre de concours voirie s'élevant à 55 000 € à inscrire au budget primitif 2025, cette somme est amortissable.

Adoption 8 voix pour, 1 voix contre

7/Vote du budget primitif 2025

Le conseil municipal ayant pris connaissance du projet de budget primitif 2025, lequel s'élève à :

359 963,50 € tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement

248 160.39 € tant en dépenses qu'en recettes d'investissement

Après délibération et à l'unanimité, soit 9 voix, le conseil municipal arrête et vote le budget primitif 2025 pour la commune

8/Vote renouvellement adhésion à la compétence SAGE

Mme le Maire expose que dans le cadre d'une mise à jour de la compétence SAGE et dans un souci d'uniformisation de toutes les conventions, il y a lieu de voter l'adhésion à la compétence SAGE qui engage la commune pour 6 ans

Accord à l'unanimité soit 9 voix

9/contrat téléphonie

Mme le Maire expose qu'un conseiller Orange a contacté la commune pour nous proposer un nouveau contrat téléphonie

Rejet à l'unanimité de cette proposition soit 9 voix contre

10/Rapport d'activités 2024 LFa

Mme le Maire présente le rapport d'activité 2024 de la communauté d'agglomération Loire Forez

La présentation d'un rapport n'appelle pas de vote.

11/Vote devis SCIAU-RAVET

Suite au remboursement du sinistre à la salle d'animation par notre assurance, il y a lieu désormais de réparer la porte d'entrée. Mme le Maire présente le devis de l'entreprise SCIAU qui est adopté à l'unanimité soit 9 voix

12/Infos et Questions diverses

*Rapport d'accidentologie 2024 suite aux informations fournies par le Gendarmerie

*Monsieur le Préfet a souhaité modifier la réglementation des débits de boissons dans la Loi

La séance est levée à 22h20

Prochain conseil municipal : le 23/05/2025 à 20h